



# COMMISSION SPORTIVE

Mardi 23 novembre 2021 à 14h00

## Procès-Verbal N° 533

Président : Michel Vachetta

Présents : Annie Brault, Dan Marchal, Daniel Guillard.

Excusés : Gérard Bouat, Bernard Buosi, Amar Remli.

**La commission a expliqué en assemblée générale le samedi 20 novembre 2021 le fonctionnement des changements d'horaires suivant les périodes.**

**Pour le bien de tous et du football la commission fera une stricte application du règlement.**

### RAPPEL DES HORAIRES DE MATCHS pour U6 à U20

Article 8 - Horaires des matchs (U6 à U20)

8-1 - Les plateaux Foot Animation (U6 à U11) : Ils doivent débiter le samedi entre 12H30 et 15H30 mais peuvent être programmés à partir de samedi 10h30 avec l'accord de tous les clubs concernés et validation de la commission sportive.

8-2 – Horaires officiels pour les U13, U15, U15F, U17, U18F, U20 :

Les rencontres des jeunes U13, U15, U15F, U17, U18F, U20 ont un horaire officiel, c'est-à-dire un horaire fixé par défaut pour toutes les rencontres de la catégorie.

1. Pour les U13 : samedi à 14h00.
2. Pour les U15, U15F : samedi à 15h00.
3. Pour les U17 : samedi à 15h30.
4. Pour les U18F à 8, U20 : samedi à 16h00.
5. Pour les U18F à 11 ; dimanche à 10h00

8-3 – Horaire modifié pour les U13, U15, U15F, U17, U18F, U20 : Les rencontres peuvent avoir un horaire modifié parmi les propositions suivantes :

1. Pour les U13 : Début du match le samedi de 10h30 à 11h00 et 12h30 à 17h00.
2. Pour les U15 et U15F : Début du match le samedi de 12h30 à 17h00.
3. Pour les U17, U18F (à 8 ou à 11) et U20 : Début du match le samedi de 12h30 à 18h00.

4. Pour toutes les catégories : Samedi de 10h30 à 12h00 (sauf U13 de 11h00 à 12h00) et Dimanche de 10h30 à 15h30, avec l'accord des deux clubs et validation de la commission quelle que soit la période.

8-4 – Modalités de modification de l'horaire : L'horaire officiel peut être modifié selon les modalités suivantes:

**8-4-1 - Pendant la « période verte » : Jusqu'au jeudi 23h59 de la semaine N-1, par le biais de Footclubs l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 13-3.**

Cela ne s'applique pas pour les créneaux du dimanche où il faut l'accord des 2 clubs. 8-4-2

**- Pendant la « période orange » : A compter du vendredi 00h00 et jusqu'au mardi 12h00 par le biais de Footclubs avec l'accord du club avant le mardi 12h00, l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 13-3. 8-4-3**

**- Pendant la « période rouge » : La semaine du match à partir du mardi 12h00, sur décision de la Commission Sportive sérieux et motivé L'article 45 relatif aux terrains impraticables reste évidemment applicable.**

## U13

Le 2eme tour du Challenge Festival ISERE du 04/12 sera en ligne dans la semaine.

**Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88**

## U15

**Courrier : NOTRE DAME DE MESSAGE** : Votre demande a été prise en compte, vous restez en D3.

Rajout de LCA FOOT ET St Martin d'Hères 4 en Challenge.

**Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94**

## U17

**Courrier** : VALLEE DE HIEN 38 : Le nécessaire est fait.

**Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38**

## SENIORS

Matches de coupe et challenge ce week-end.

Attention aux matchs de championnat reportés du 28/11/2021 AU 19/12/2021.

**Responsable Michel Vachetta 06.25.25.31.32**